

Deau le 20/2

le 20 Février 2020

Philippe Tourte, Maire de Plainval

Monsieur le Préfet,

Originaire de Plainval et Maire de mon village depuis de longues années, agriculteur à la retraite je suis catastrophé par tous les projets qui entourent Plainval et en particulier aujourd'hui celui de Catillon Fumechon.

En tant que Maire je n'ai jamais vu qu'un bon projet ait besoin, pour être accepté par un conseil municipal, d'être rétribué par l'obtention de travaux sur une commune : salles des fêtes, parkings, stades et bien d'autres choses qui sont offertes aux municipalités pour qu'elles acceptent l'implantation de parcs éoliens. Cela prouve bien que ces projets sont mauvais et qu'ils ne vont pas dans l'intérêt à long terme des populations

Quant aux sommes astronomiques versées par les sociétés d'exploitation de l'éolien aux collectivités et aux agriculteurs elles ne peuvent que tenter ceux-ci mais sont un leurre car il n'est précisé nulle part dans les contrats que ces sommes ne sont pas dégressives dans le temps. Ainsi, beaucoup de communes qui comptaient sur cette manne ont déchanté après quelques années. Dans le projet de Catillon Fumechon il n'est précisé aucun engagement ferme sur les sommes allouées en terme de montant et de temps. A l'heure où il est question, proposition de loi n° 2571 d'Emmanuel Maquet, de supprimer les aides énormes de l'Etat en faveur de l'éolien que va-t-il se passer à court terme ? les communes ne toucheront plus rien

D'autre part, très attaché à ma terre je ne peux qu'être extrêmement inquiet quant au démantèlement des éoliennes. On sait en effet que le coût estimé de 50 000 Euros par éolienne est très insuffisant pour réaliser ce démantèlement et que de plus cette somme n'est pas réellement bloquée à cet effet par les sociétés d'énergie éolienne. En cas de faillite ce démantèlement serait à la charge des communes et des agriculteurs concernés ce qui n'est pas acceptable ; Le projet de Catillon ne paraît pas assez clair et contraignant sur ce point

De plus Monsieur le Président de La République, à Pau le 14 Janvier s'est clairement prononcé pour l'arrêt des implantations de parcs éolien. Notre président de région Monsieur Xavier Bertrand s'est également prononcé contre les éoliennes. Et notre région compte déjà plus de 20% d'éolien que dans les autres régions et est arrivée à saturation de pollution visuelle supportable

Les effets de ce projet sur la santé des habitants de ma commune me préoccupent particulièrement, je ne peux accepter que l'on fasse courir ce risque sanitaire sur Plainval,

risque tellement reconnu qu'en Angleterre et en Espagne par exemple l'éloignement entre une éolienne et une habitation doit être d'au moins 1,5 Km.

La faune et en particulier les oiseaux et les chauve-souris payent un très lourd tribut annuel aux éoliennes et certaines espèces protégées pourraient bientôt être en voie d'extinction.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le Préfet de vous opposer à cette nouvelle implantation

*Gouste*